

INSPIR GESTION DE PATRIMOINE ET GESTION D'ACTIFS

Christine Turlier,
Avocat Associé
Fondateur de
Christine Turlier &
Partners
131



Julien Desclozeaux,
Associé au sein du
cabinet Latournerie
Wolfrom Avocats
135



Laurent Issaurat,
Responsable Global
des Activités de Art
Banking de Société
Générale Private
Banking
138



Sandrine Sellier,
Avocat associé D&V
139



Thierry Dupont,
Associé-Fondateur
de BOL Capital
Management
141



David Bessot,
Directeur général
et cofondateur
d'INFHOTEP
142





UN CABINET DE NICHE EN DROIT PATRIMONIAL

CHRISTINE TURLIER

De par son parcours universitaire, son double cursus avocate et notaire, son ultra-spécialisation sur les questions patrimoniales, Christine Turlier propose un accompagnement pointu à ses clients sur l'ensemble de leurs problématiques d'ordre patrimonial. Dans cet entretien, elle nous en dit plus sur positionnement de son cabinet, Christine Turlier & Partners, son approche et sa méthodologie de travail.

Quel est le positionnement de votre cabinet ?

C'est un cabinet de niche spécialisé en patrimonial. Ce positionnement est le fruit de mon propre parcours : un double cursus de notaire et d'avocate spécialisée en droit du patrimoine. En parallèle, j'enseigne l'expertise de l'art à Assas et le droit du patrimoine à Paris IX Dauphine et Paris II Panthéon-Assas, dont je suis, par ailleurs, diplômée. Je prépare également une thèse sur la gouvernance et le capital à Paris II et je suis une formation diplômante sur la gouvernance à l'ESSEC.

Cela me donne, je pense, une structuration de l'esprit intéressante ainsi qu'une capacité à développer une vision à 360° et une réflexion à arborescence, là où des cabinets classiques vont s'appuyer sur les expertises de différents avocats : droit des sociétés, de la fiscalité, du patrimoine ... De manière générale, quand je traite un sujet d'ordre patrimonial, je me concentre d'abord sur l'aspect civil avant de décliner les conséquences fiscales et « corporate ».

Qui sont vos clients et autour de quelles problématiques les accompagnez-vous ?

J'accompagne des dirigeants de société (groupes familiaux, sociétés cotées) qui me sollicitent sur des questions de dévolution de capital et de gouvernance. J'interviens également auprès de collectionneurs d'œuvres d'art, un sujet autour duquel j'ai développé une certaine expertise.

Plus particulièrement sur une problématique de transmission, j'interviens aussi bien sur une transmission à titre onéreux que gratuit. Je dresse, d'abord, un audit patrimonial avant de mettre en place les outils que je préconise. Je rédige aussi les actes (déclaration de succession, pacte adjoind pour les dons manuels, protocole d'accord, garantie de passif, pacte d'actionnaires, pacte Dutreil...).

Quelques mots sur le Family Office Patrimonial que vous avez créé ?

Le Family Office Patrimonial permet de maintenir un lien dans le temps avec mes clients. Au-delà, cette offre contribue à conforter l'efficacité de mes conseils et préconisations à un instant T, et qui compte tenu des changements législatifs et réglementaires, et de l'évolution de la vie du client, peuvent être amenées à

évoluer. C'est aussi un outil sur lequel je peux capitaliser afin de proposer des optimisations civiles et fiscales si elles se présentent.

À titre personnel, vous êtes également fortement engagée dans des projets philanthropiques. Pouvez-vous nous en dire plus ?

J'ai toujours voulu faire du mécénat. Depuis la création du cabinet il y a quatre ans, j'ai ainsi pu contribuer à de nombreuses actions, notamment au profit des enfants malades de Necker ou les femmes hospitalisées en long séjour. L'année dernière, j'ai organisé des dîners de levées de fonds pour l'Institut Rafaël qui offre des soins de médecine intégrative à des patients atteints de cancer. Cette année, avec la propriétaire de l'hôtel Grand Powers, Julie Marang, qui avait, d'ailleurs, accueilli les précédentes levées de fonds, nous préparons une nouvelle levée de fonds au profit de la Maison des Femmes de Saint-Denis, créée par Ghada Hatem, gynécologue-obstétricienne. Un dîner est prévu courant juin et nous avons aussi prévu la mise en ligne d'une cagnotte pour les dons. ♦